

INFOLETTRE – SEPTEMBRE 2019

TRAVAUX DE DYNAMITAGE SUR LA RUE LAVAL - INFORMATIONS

Dans le cadre du projet de relocalisation d'une conduite d'aqueduc sur la rue Laval, des travaux de dynamitage vont débuter le 30 septembre et se terminer le 4 octobre 2019.

Cette opération, qui consistera en plusieurs petits dynamitages, permettra de fractionner le roc afin de construire une conduite passant en bordure de la rue Laval. Ces opérations seront étroitement supervisées par des experts.

Déroulement pour chaque opération de dynamitage

1. Douze petits coups de sirène seront entendus.
2. Dynamitage
3. Long coup de sifflet pour indiquer que le dynamitage est terminé et que la zone est sécuritaire.

Lorsque les dynamitages seront réalisés, vous pourrez ressentir des vibrations pendant quelques secondes. Ces vibrations seront bien en dessous du niveau qui pourrait causer un risque pour les bâtiments.

Horaire de travail

Les travaux de dynamitage seront réalisés de jour, du lundi au vendredi, entre 7 h et 19 h. Quelques sautages par jour sont prévus, à compter du 30 septembre pour une période approximative d'une semaine. Le nombre de sautages par jour pourra varier selon l'avancement des travaux.

Impacts sur la circulation

Fermeture de la rue Laval Nord, à partir de la rue Viger jusqu'à la rue Henri-Bourassa. Seule la circulation locale sera acceptée.

Prenez note que la station de vidange pour les VR sera indisponible durant les travaux.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec Marie-Sandra Côté au 819-427-5511 poste 2501.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

MATIÈRES RÉSIDUELLES - RAPPEL IMPORTANT

RECYCLAGE:

Il est possible de déposer en bordure d'un bac roulant, des boîtes de carton démantelées disposées dans une boîte de carton non démantelée, à condition que ces boîtes ainsi que celle qui les contient, n'excèdent pas 0,5 m/1 pied et 5 pouces en largeur, en hauteur et en longueur.

*****Le responsable de la collecte se réserve le droit de refuser le ramassage de vos matières recyclables, si elles ne respectent pas le règlement.*****

COMPOST:

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des sacs de plastique dans votre bac de compost, même si ceux-ci sont dit compostables ou biodégradables. Optez plutôt pour des sacs de papier ou pour un des multiples trucs présentés dans le guide qui fût transmis lors de la livraison des bacs.

Aussi, il est important que votre loquet soit débarré lorsque votre bac est aux abords de la rue.

*****Le responsable de la collecte se réserve le droit de refuser le ramassage de vos matières compostables, si elles ne respectent pas le règlement.*****

RÉSIDUS VERTS:

Un maximum de 3 sacs est accepté au côté de votre bac brun, et ce, tout au long de l'année. Durant les périodes de nettoyage de terrain, soit au printemps et à l'automne, des collectes de résidus verts ont été planifiées. Consultez le calendrier municipal pour avoir les dates exactes.

ABRI D'AUTO ET CLÔTURE À NEIGE

Les abris d'autos et les clôtures à neige peuvent être installés dès le 1er octobre.

L'abri d'hiver doit être localisé sur l'aire de stationnement ou sur la voie d'accès y conduisant, être situé à une distance minimale de 1 mètre du trottoir ou de la bordure de la rue et de toutes marges latérales.



DÉMÉNAGEMENT DE LA S.A.A.Q.

Chers clients de la S.A.A.Q. de Papineauville,

Prenez note que notre nouveau local est situé au 365, rue Papineau à Papineauville. Le no. de téléphone est le 819-427-6878.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez récemment emménagé dans notre belle municipalité? Vous vous apprêtez à découvrir une municipalité connue pour ses parcs, ses paysages naturels, et par une qualité d'eau exceptionnelle. La municipalité de Papineauville trouve son charme dans la combinaison de tous ces éléments. La variété des activités et des services offerts permet de répondre aux besoins et aux goûts de tout le monde et fait de Papineauville une destination de choix pour tous ceux qui cherchent un milieu de vie paisible et actif dans un cadre champêtre.

La trousse de bienvenue est un guide visant à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans notre municipalité. Elle est remise aux nouveaux propriétaires et elle est disponible, à nos bureaux, pour les nouveaux locataires.

SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

La Semaine de la prévention des incendies se déroulera du **6 au 12 octobre prochain** sur le thème, « Le premier responsable c'est toi! ».

Partout au Québec, plusieurs activités seront organisées pour promouvoir les comportements sécuritaires à adopter au quotidien afin de prévenir les incendies. Surveillez la publicité pour les portes ouvertes de la caserne, le 12 octobre prochain.

Saviez-vous que ...

Si un incendie survenait chez vous, **en trois minutes, le feu et la fumée pourraient vous piéger**. Augmentez vos chances de survie grâce à deux gestes concrets :

- Assurez-vous d'avoir un **avertisseur de fumée** qui fonctionne en tout temps;
 - Préparez le **plan d'évacuation** de votre résidence.
-



FÊTE DES RÉCOLTES

Samedi le 5 octobre 10h à 16h

- Échanges et ventes de produits du potager.
 - Activités.
 - Kiosque d'information sur les champignons avec les mycologues amateurs de l'Outaouais.
 - Ateliers.
-

ACTIVITÉS À VENIR

Mini-tournoi d'hockey cosom: 21 septembre

Cross-country: 4 octobre

Portes ouvertes à la caserne: 12 octobre

Fête des Jubilaires: 19 octobre

La grande marche: 19 octobre onmarche.com

Fête de l'halloween: 31 octobre

CONSULTEZ VOTRE CALENDRIER MUNICIPAL, C'EST UN OUTIL INDISPENSABLE. IL EST AUSSI EN LIGNE SUR LE SITE DE VOTRE MUNICIPALITÉ.